

CONSIGNES AUX SUIVEURS

C'est avec plaisir que nous vous accueillons pour suivre nos chasses, espérant à chaque fois vous faire partager notre passion et nos émotions. La Vénérerie a ses règles et chaque équipage ses habitudes il vaut mieux les connaître. A votre arrivée (avant l'heure fixée pour le rapport), saluez le Maître d'Equipage et l'ensemble des boutons présents au rendez-vous. Il est nécessaire de vous faire connaître et de nous connaître tous.

A pied, à VTT, en voiture

Rangez vous tous du même côté en faisant attention aux cavaliers et respectez le code de la route. Les VTT doivent rouler à droite sur les allées et les cavaliers emprunter le côté gauche de ces mêmes allées.

Les VTT doivent respecter les cavaliers, et à l'inverse les cavaliers doivent respecter les VTT. Il y a des Boutons à cheval, il y a aussi des Boutons à vélo. Si ces règles sont respectées, la cohabitation est parfaite.

Attention, avant d'ouvrir vos portières, assurez-vous que rien n'arrive (cheval, VTT...) et ne les claquez pas.

Laissez passer les chiens et les cavaliers en priorité.

Ne gênez ni la circulation sur les routes, ni la libre circulation de ceux qui chassent.

N'empêchez pas vos voisins d'écouter la chasse.

Roulez doucement sur les chemins et n'effacez pas les vol ce l'est.

Si la chasse se rapproche d'une route, veillez à la sécurité des usagers et à celle des chiens en prévenant du danger et en vous équipant d'un gilet jaune.

A cheval

Demandez l'autorisation de suivre au Maître d'Equipage, au plus tard la veille de la chasse, en téléphonant au numéro suivant : 06 07 68 12 80

Faites vous parrainer par un membre de l'équipage qui sera votre responsable pendant la durée de la chasse. Il vous expliquera nos coutumes auxquelles vous devrez vous soumettre.

Attendez que le Maître d'Equipage et les boutons soient à cheval pour monter.

Ne portez trompe, pibole et fouet, que si le Maître d'Equipage vous y invite

A l'arrêt, orientez votre cheval en direction de la chasse. Ne dépassez pas les boutons sans y être autorisé. Saluez les promeneurs « toque à la main » et soyez courtois en toutes circonstances.

Respectez les cultures il est interdit de pénétrer dans un champ à cheval y compris celui-ci est en jachère. Il est également formellement interdit d'emprunter les bordures de champs qu'ils soient cultivés ou non.

Attention aux propriétés privées, par définition elles sont interdites d'accès sans autorisation. Enfin n'approchez pas des habitations.

N'entrez pas dans les enceintes. (le change est nombreux et l'odeur du cheval couvre la voie)

Pour votre sécurité, « la bombe 3 points » est recommandée.

N'oubliez pas que ce sont les chiens qui chassent et ne les serrez pas de trop près (au départ de la chasse, en cours de chasse et pendant la retraite).

Les renseignements

Donnez-les au Maître d'équipage de façon simple, précise, claire, et rapide. Cependant, méfiez-vous, il est facile de se tromper.

Ne passez pas sur la voie du chevreuil avant le passage des chiens.

Le port du fouet et de la pibole(ou trompe) est considéré comme acte de chasse et suppose que vous soyez porteur d'un permis de chasser valide pour le département dans lequel se déroule la chasse.

L'usage du téléphone portable est strictement interdit. Toute personne l'utilisant sera immédiatement exclue de la chasse par le maître d'équipage.

Ne prenez des photos que si vous y avez été autorisé par le Maître d'Equipage

Repas d'avant chasse

Pour y participer, inscrivez-vous en prévenant Maryline Séchet (maryline.sechet@wanadoo.fr ou par SMS 06 11 89 56 71)

D'une manière générale, respectez l'environnement, saluez les personnes que vous croisez et soyez patients.

PASSEZ UNE BONNE JOURNÉE AVEC NOUS
et soutenez la Vénérerie en devenant Amis de la Vénérerie
(www.venerie.org)